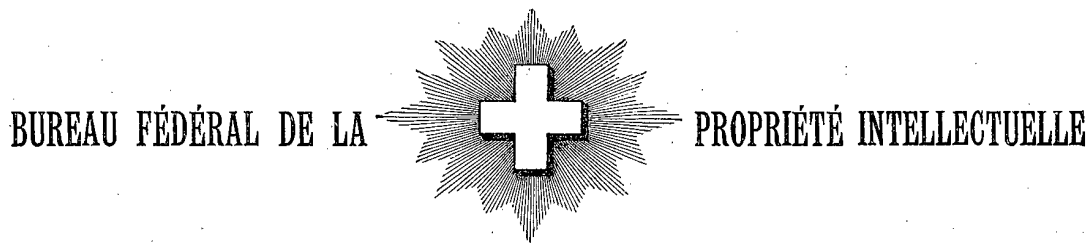


CONFEDERATION SUISSE



EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 10582

26 juillet 1895, 7½ h., p.

Classe 64

NICOLET FILS & Cie, à LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse).

Montre-chronographe.

Notre présente demande de brevet a pour objet une montre-chronographe, dans laquelle le poussoir qui sert à actionner le mécanisme de chronographe, est diamétralement opposé au pendant de la montre, ce qui simplifie beaucoup le travail de fabrication de la montre-chronographe et assure la régularité du fonctionnement du mécanisme de chronographe, qui se trouve ainsi écarté du mécanisme de remontage et de mise à l'heure du mouvement de montre.

Dans le dessin ci-joint, donné à titre d'exemple, la nouvelle montre-chronographe est représentée en élévation à la fig. 1 du dessin annexé, le mécanisme du chronographe étant dans la position correspondant à la marche normale de la montre et le marteau de mise à zéro de l'aiguille de chronographe ayant ramené cette aiguille à zéro;

La fig. 2 est une élévation partielle semblable, mais montrant seulement le mécanisme de chronographe, lequel se trouve dans la position correspondant à sa marche;

La fig. 3 est une vue analogue à celle de la fig. 2, le mécanisme de chronographe venant d'être débrayé du mouvement de montre et l'aiguille de chronographe n'ayant pas encore été ramenée à zéro;

Enfin, la fig. 4 est une coupe de la poussette qui sert à actionner le mécanisme de chronographe.

Ainsi qu'on le voit par ces figures, la poussette *A* qui sert à actionner le mécanisme de chronographe est placée diamétralement opposée au pendant de la montre, et ce mécanisme peut ainsi être écarté du mécanisme de remontage et de mise à l'heure de la montre.

Sur l'axe de la roue de champ du mouvement est fixée une roue *B* à fine denture engrenant avec une roue semblable *C* fixée près de l'extrémité libre d'un levier courbe *D*, articulé en *a* et pourvu d'une goupille *b*, sur laquelle appuie un ressort *c* fixé à la petite platine *E* et tendant à appuyer le bras *d* du levier *D* constamment contre la roue à colonnes *F*.

L'articulation *a* du levier *D* et les centres des roues *B C* se trouvent sur une même ligne droite ou à peu près sur une même ligne droite.

A travers l'axe de la roue de centre *G* du mouvement passe, comme à l'ordinaire, l'axe de l'aiguille de chronographe ou de secondes et sur cet axe est fixée la roue de chronographe *H* avec son cœur de mise à zéro *I*, ladite roue *H* étant identique aux roues *B* et *C*.

J est le marteau de mise à zéro de l'aiguille

de chronographe, ledit marteau, articulé en *j*, étant pourvu d'une saillie *g* par laquelle un ressort *f* l'appuie contre la roue à colonnes *F*. Cette dernière est, comme à l'ordinaire, solidaire d'une denture à rochet dont le nombre de dents est triple de celui des colonnes, cette denture à rochet étant combinée avec un sautoir *h* et un cliquet *K* appuyé contre elle par un ressort *l* et articulé à l'extrémité d'un levier *L* qui est articulé en *m* et pourvu d'une goupille *n*. Le ressort *l* qui agit sur le cliquet *K* pour l'appuyer contre la denture à rochet de la roue à colonnes a aussi pour effet d'appuyer la goupille *n* contre la poussette *A*, qui traverse la carrure de la boîte de la montre et est pourvue d'une entaille longitudinale, dans laquelle pénètre l'extrémité d'une vis servant de guide à ladite poussette et en limitant les mouvements.

Le fonctionnement du mécanisme de chronographe qui vient d'être décrit a lieu comme suit :

Supposant que ce mécanisme se trouve dans la position représentée à la fig. 1, si l'on appuie sur la poussette *A*, celle-ci actionnera par la goupille *n* le levier *L* qui par son cliquet *K* fera avancer la roue à colonnes d'une dent de sa denture à rochet, ce qui aura pour effet de faire tomber l'extrémité du bras *d* du levier *D* dans l'intervalle de deux colonnes de la roue *F* et d'amener la roue *C* à engrener avec la roue de chronographe *H*, sans cesser d'être engrenée avec la roue *B*, grâce à la disposition réciproque des roues *B C* et *H*, de sorte que le mouvement de la roue *B* sera transmis par *C* à *H* et à l'aiguille de chronographe (fig. 2). Ce déplacement de la roue à

colonnes aura aussi eu pour effet de faire appuyer une colonne sur la saillie *g* du marteau *J* et d'écarter ainsi ce dernier du cœur *I*.

Si l'on appuie une seconde fois sur la poussette *A*, on fera encore tourner la roue *F* d'une dent de sa denture à rochet et une colonne de *F* arrivant en regard de l'extrémité du bras *d*, le levier *D* sera déplacé en sens inverse autour de son articulation *a* et sa roue *C* sera dégrenée de la roue de chronographe *H* et l'aiguille de chronographe s'arrêtera (fig. 3).

Enfin, si l'on appuie une troisième fois sur la poussette *A*, on fera tourner une troisième fois la roue *F* d'une dent de sa denture à rochet et, la saillie *g* du marteau *J* tombant dans l'intervalle de deux colonnes de *F*, l'extrémité libre du marteau *J* viendra frapper sur le cœur *I* et ramener l'aiguille de chronographe à zéro (fig. 1).

EN RÉSUMÉ,

Nous revendiquons comme notre invention :

- 1° Une montre-chronographe dont le mécanisme de chronographe est combiné avec une poussette diamétralement opposée au pendant de la montre et disposé de manière à pouvoir être actionné par cette poussette;
- 2° Une montre-chronographe, caractérisée par la revendication précédente et construite en principe comme il a été décrit ci-dessus en regard du dessin annexé.

NICOLET FILS & Cie.

Mandataire: A. RITTER, à BALE.

Nicolet fils & Cie.
26 juillet 1895.

Brevet N° 10582.
1 feuille.

